

MARCHÉ FORAIN DU VENDREDI

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

EN QUALITÉ DE COMMERÇANT NON SÉDENTAIRE

➤ **A RENVOYER** au service Foires et Marchés accompagné des pièces justificatives

PERSONNE PHYSIQUE	
NOM :	PRÉNOM :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	LOCALITÉ :
TEL :	Émail : @
PERSONNE MORALE	
DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ :	
FORME JURIDIQUE :	
SIÈGE SOCIAL :	
REPRÉSENTANT LÉGAL :	
NOM :	PRÉNOM :
QUALITÉ :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	LOCALITÉ :
TEL :	Émail : @

NATURE DE LA MARCHANDISE (liste exhaustive) :

.....

METRAGE SOLLICITÉ :M en façade XM de profondeur

SOUHAITEZ-VOUS UN BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE ? : OUI NON

TYPE D'ÉTAL : un étalage un camion autre :

STATUT : commerçant non sédentaire artiste libre
 producteur autre :

N° SIRET : /.../.../.../ /.../.../.../ /.../.../.../ /.../.../.../.../...

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance du règlement du marché et m'engage à m'y conformer.

Fait à le
Signature

- RENSEIGNEMENTS -

Périodicité : tous les vendredis matin

Horaires : de 8h00 à 13h00 du 15 juin au 15 septembre
de 8h00 à 12h30 du 16 septembre au 14 juin

Lieu : rues et places du centre ville + parking Jean Jaurès

Tarifs : 0,90€ le ml pour les titulaires

1,30€ le ml pour les passagers

Placement à la demi-journée : le matin même de 7h00 à 7h30.

Inscription sur **présentation de vos documents professionnels** à Monsieur le placier
Locaux de la Police Municipale - 225 boulevard Alfred Rogier

- PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE -

COMMERÇANT NON SÉDENTAIRE :

- photocopie de la carte permettant l'exercice d'une activité ambulante
- un extrait de votre inscription au registre du commerce ou des métiers (Kbis de moins de trois mois)
- une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- copie du récépissé de déclaration (cerfa A 13984*1) délivré par le service hygiène et sécurité alimentaires pour tout commerce de denrées alimentaires animales ou d'origine animale (fraîches, sèches ou en conserve)

EXPLOITANT AGRICOLE :

- un certificat du Maire de la Commune attestant la qualité du producteur
- un certificat d'assujettissement au régime de protection sociale des personnes non salariées agricoles (MSA)
- une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- copie du récépissé de déclaration (cerfa A 13984*1) délivré par le service hygiène et sécurité alimentaires pour tout commerce de denrées alimentaires animales ou d'origine animale (fraîches, sèches ou en conserve)

ARTISTE LIBRE :

- une attestation de déclaration aux services fiscaux
- une attestation d'assurance responsabilité civile

Comment effectuer votre demande		Informations	Retrait	Dépôt
Sur place	Hôtel de Ville - Place Maurice Charretier Lundi au jeudi > 8h à 17h30 Vendredi > 8h00 à 16h30 Samedi > 9h à 12h (sauf juillet et août)		•	•
Sur place	Mairie Annexe Serres Lundi au jeudi > 8h15 à 12h00 et 13h00 à 16h30 Vendredi > 8h15 à 12h00 et 13h30 à 14h30	•	•	
Sur place	Service Foires et Marchés – 82 rue de la Monnaie Lundi au jeudi > 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00 Vendredi > 8h30 à 12h00 et 14h00 à 16h00	•	•	•
Chez vous	www.carpentras.fr	•	•	
Par courrier	M. le Maire - BP 264 - 84208 Carpentras cedex	•	•	•
Par tél.	04 90 60 84 00 - 04 90 60 33 33	•		